



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

20 mai 2022

Rendez-vous aux jardins

*Thème 2022 : Les jardins face au
changement climatique*

4 juin

10h, Cours de yoga
15h et 16h30 Visites commentées

5 juin

10h30 à 12h30 Troc plantes
12h30 à 14h30 Pique-nique
Animations forge et fournil

Ouverture

10h30 à 13h et de 14h à 19h



AGENDA

1 juin

A-G des Amis du Donjon
à la Jaudonnière

3 au 27 juin

Expo François Halie
au Donjon

4 juin

A-G d'au Cœur du Bocage

8 juin

Commémoration des
Morts en Indochine

11 juin

Vieilles Pierres
et Bières

18 juin

SLAM

23 au 25 juin

Concours complet
Equestre à Menjopolis

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Avant-Conseil

En amont du Conseil, les élus ont reçu Mme et M. Lefay, les futurs gérants de l'auberge du Donjon. Ces derniers ont exposé leur projet professionnel avant d'échanger avec les élus sur les délais des travaux, le bail, la période de réfection... Le bail sera rédigé par Maître Loewenbruck de Chantonay avec les futurs gérants et leur comptable.

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil : 1093 € pour la maintenance des poteaux incendie sur une partie de la commune, auprès de la société SAUR, suite à un audit réalisé et financé par la Communauté de Communes sur une tranche de chaque commune du territoire.

Administration générale

⇒ CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, originellement composée de 18 membres par la Communauté de Communes, sera désormais de 54 élus. Notre Commune doit ainsi désigner 3 membres suppléants. Le Conseil valide à l'unanimité les nominations suivantes :

- Habitat/environnement : Stéphanie Arrouet,
- Aménagement/économie : Denis Giacomazzi,
- Service à la population : Isabelle Pasquier,

Le Maire est membre de droit.

⇒ Convention de mise à disposition

Le Conseil approuve les termes de la convention de mise à disposition ponctuelle des propriétés bâties, non-bâties et matériels associés de la commune à titre gracieux au profit de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie à compter du 1^{er} avril 2022, jusqu'à la fin du mandat. La Commune se réserve le droit de refuser des locations en fonction de l'objet de la location. Le Conseil autorise le Maire à prendre et signer tous actes y afférant, qu'ils soient accessoires ou modificatifs. La réciprocité s'applique aussi sur les équipements de la Communauté de Communes (salle des Silènes, le domaine Saint Sauveur) au profit des communes.

⇒ Subvention pour la réparation des cloches

Le Conseil autorise M. le Maire à faire les démarches pour demander au Département une subvention à hauteur de 65% du devis de 15 000€ HT pour la réparation des cloches de l'église.

⇒ Plateau multisports

Le groupe de travail qui réfléchit sur l'installation d'un plateau multi sports a fait part de ses réflexions. Un travail de fond s'avère pertinent, avec l'appui d'un bureau d'études d'ingénierie, tout comme une consultation citoyenne des utilisateurs potentiels de la salle de sport actuelle.

⇒ Recrutement

La Commune a ouvert une offre d'emploi concernant un poste d'agent technique espaces verts. Les candidatures, avec CV et lettre de motivation, sont à adresser à M. le Maire avant le 30 juin 2022.

Affaires scolaires et sociales

⇒ Avenant au marché de restauration

La situation économique actuelle génère une hausse du coût de confection des repas. Cela conduit le Conseil à valider une nouvelle hausse à compter du 1^{er} juin de 4% des prestations du marché conclu avec de la société Restoria. Cette hausse est conforme au marché liant la commune et cette société et fait suite aux manques de matières premières, à leur augmentation, à celles des fluides pour la production des repas. Une circulaire Ministérielle reçue par les Collectivités explique les différentes mesures économiques liées à la crise sur les produits, les carburants et fluides, conséquences de l'offre et de la demande mais également à la guerre en Ukraine.

⇒ Prix des repas

Au regard du prix de revient d'un repas sur l'année 2021 calculé à 6,49 €, à l'augmentation du prix du marché Restoria (deux hausses de 0,26 € par repas), le Conseil valide le prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2022 à :

Régulier	4,23 €
Occasionnel	5,23 €
Adulte	5,23 €

Soit une hausse de 0,13 € prise en charge à parts égales par les familles et par la Commune. Les deux augmentations au 1^{er} février et au 1^{er} juin sont supportées par la Commune jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour une famille avec 1 enfant, cela représente 18,20 € pour une année scolaire à 140 jours d'école.

⇒ Participation 2022 à l'OGEC

Le coût de revient d'un élève de l'école PHT pour l'année 2021 est fixé à 740,09€. Le montant de la subvention versée est de 31 824€. Les membres du Conseil acceptent d'organiser une nouvelle rencontre avec les membres de l'OGEC en juin afin d'échanger sur l'évolution de la prise en charge de certains enfants hors commune.

Conseil municipal des enfants

Stéphanie Arrouet, conseillère déléguée au CME, fait un point des actions des jeunes :

Le CME se réunit tous les mois pour mettre les projets en place, beaucoup d'idées sont sorties depuis le début de l'année. Trois projets ont pour l'instant été retenus.

- Une matinée randonnée ramassage de déchets, qui aura lieu cet été et sera ouverte à tous,

- En continuité avec l'année dernière, la préparation des décorations de Noël et son inauguration,

- Et pour finir, la mise en place d'activités pour l'été 2022 qui concernera les jeunes de la commune. (Sportives, bricolage, plantation, danse, origami...),

Les conseillers du CME espèrent vous voir nombreux. Plus d'informations dans les semaines à venir ainsi que les modalités d'inscriptions.

Tourisme / Communication / Associations / Culture / Santé / Economie

M. Giacomazzi Denis, 1^{er} adjoint en charge de la commission tourisme, communication, vie associative, culture, vie économie et santé informe les élus sur les points suivants :

- Maison de santé: Le Conseil communautaire a validé la maîtrise d'ouvrage, à hauteur de 300 000€, pour une extension de 80m². Les médecins seront associés au développement de ce projet.

- : Ancienne Poste : Ce bâtiment est proposé à la vente par ses propriétaires actuels. L'achat va être proposé à la Communauté de Communes pour un usage santé.

- Pause méridienne des médecins: Le Conseil valide l'achat d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes pour équiper la salle sous la Mairie et permettre aux médecins, et à leurs assistantes, de prendre leur déjeuner hors du cabinet médical.

- Accueil des Ukrainiens : Le Conseil est informé du bilan financier généré par l'accueil des Ukrainiens par la Communauté de Communes au Domaine Saint-Sauveur. A ce jour le montant est d'environ 370 000€. La Préfecture a été sollicitée pour la prise en charge de ce montant. La fin de cet accueil est souhaité pour le 30 juin afin de pouvoir reprendre les locations estivales.

Informations pratiques

Droit à l'erreur.

Site : [oups.gouv.fr](https://www.oups.gouv.fr)

Sur ce site, il est possible de rectifier une erreur ou un oubli dans vos démarches administratives.

« *Le principe du droit à l'erreur repose sur un a priori de bonne foi et atteste de la possibilité pour chaque Français de se tromper dans ses déclarations à l'administration, sans*

risquer une sanction dès le premier manquement, chacun pouvant rectifier, spontanément ou au cours d'un contrôle, son erreur lorsque celle-ci est commise de bonne foi et pour la première fois » a stipulé le défenseur des droits.

Elections

12 juin : 1^{er} tour des élections législatives,

19 juin : 2^{ème} tour des élections législatives,

Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00, en Mairie.

Déploiement de la fibre

La société SPIE va installer de nouveaux poteaux téléphoniques sur notre commune pour pouvoir déployer la fibre dans les meilleures conditions.

Lac de Rochereau

Suite à une rave party sauvage, les accès aux parkings du lac sont momentanément bloqués par des pierres pour apporter de la quiétude aux riverains. La pose d'un portique est à l'étude pour limiter la hauteur des véhicules.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 17h30.

Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Formation aux outils numériques

La Maison France Service va organiser 8 séances sur la commune à destinations des jeunes en indécatesse avec les outils numériques. Le correspondant est Damien Giraud, embauché par France Service, pour cette mission.

Inscription en Mairie.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Conseil municipal : le vendredi 24 juin 2022 à 20h30, Salle du Conseil municipal,

Conseil municipal : le vendredi 22 juillet 2022 à 20h30, Salle du Conseil municipal,

Un inter conseil pourra être décidé par M. le Maire pour la validation du bail de l'auberge.

Associations:

La matinale des associations se tiendra le 24 septembre de 10h00 à 12h00 dans la Salle des 3 Rives. Ce sera l'occasion de mettre en avant vos activités, de partager et de communiquer.

Conseillers présents le 20 mai: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Johann Ducept, Fabienne Caillaud, Stéphanie Arrouet, Daniel Lièvre, Jean-Luc Dothée, Katia Lmouden, Christia Marsaud, Eric Frouin et Annie Buffeteau,

Excusée : Adeline Gaboriau.

Profitez des animations d'été
sur votre Commune !

11 Juin

Vieilles Pierres et Bières
de 17h à 21h au Donjon
avec la brasserie de la Musse

17 Juin

Fête de la Musique
et feu d'artifice
à partir de 19h au Donjon
avec l'ACAB

18 Juin

Initiation au SLAM
à 14h et à 16h au Donjon
avec l'artiste Kanawa

23 au 25 Juin

Concours complet
International
à Menjopolis

25 et 26 Juin

Journées du
Patrimoine de Pays
et des moulins
Thème : « Être et renaître »

2 juillet

Apéro musical
dans le jardin
avec au Cœur du Bocage